

COTISATIONS INDIVIDUELLES APASP 2009

ADHESION INDIVIDUELLE – <i>nominative - sans assistance technique marchés publics</i>	120 € 00
Adhésion nominative : <u>le nom est obligatoire</u> et ne peut faire l'objet d'une désignation du type <i>le Directeur, l'Intendant</i>	
Informations APASP : <i>revue de presse, informations sur les nouvelles dispositions réglementaires, site APASP adhérent...</i>	
Tarif adhérent sur les manifestations et les éditions APASP et priorité pour l'inscription aux manifestations	
Protection juridique de la personne adhérente*	
Marchés en dessous de 90 000 € HT - Besoins et Offres (site web) – nombre d'avis de publicité illimité inclus	

ADHESION INDIVIDUELLE – <i>nominative – AVEC assistance technique marchés publics</i>	180 € 00
Adhésion nominative : <u>le nom est obligatoire</u> et ne peut faire l'objet d'une désignation du type <i>le Directeur, l'Intendant</i>	
Informations APASP : <i>revue de presse, informations sur les nouvelles dispositions réglementaires, site APASP adhérent...</i>	
Tarif adhérent sur les manifestations et les éditions APASP et priorité pour l'inscription aux manifestations	
Protection juridique de la personne adhérente	
<ul style="list-style-type: none">▪ Entre en vigueur à la date d'encaissement de l'adhésion▪ Défense de l'adhérent en cas de litige dans le cadre de l'activité professionnelle▪ Défense pénale et recours▪ La protection est obligatoirement nominative (code des assurances)	
ASSISTANCE TECHNIQUE : 2 QUESTIONS POUR L'ANNEE 2009 à envoyer par email apasp@apasp.com ou à défaut par fax 01 42 80 17 67	
Marchés en dessous de 90 000 € HT - Besoins et Offres (site web) – nombre d'avis de publicité illimité inclus	

La cotisation pour les retraités est maintenue à 30 €

COTISATIONS ETABLISSEMENTS APASP 2009

ADHESION ETABLISSEMENT - NIVEAU 1

240 € 00

L'établissement propose 3 noms de personnes qui recevront les informations APASP : *revue de presse,, informations sur les nouvelles dispositions réglementaires, site APASP adhérent...*

Toute personne de l'établissement bénéficie du tarif adhérent pour les manifestations et les éditions APASP

Priorité est donnée aux adhérents pour l'inscription aux manifestations

Protection juridique des 3 personnes figurant sur la facture adhésion

- Entre en vigueur à la date d'encaissement de l'adhésion
- Défense de l'adhérent en cas de litige dans le cadre de l'activité professionnelle
- Défense pénale et recours
- La protection est obligatoirement nominative (code des assurances)

ASSISTANCE TECHNIQUE : 2 QUESTIONS SIMPLES PAR SEMESTRE POUR L'ANNEE 2008

à envoyer par email apasp@apasp.com ou à défaut par fax 01 42 80 17 67

Marchés en dessous de 90 000 € HT - Besoins et Offres (site web) – nombre d'avis de publicité illimité inclus

ADHESION ETABLISSEMENT - NIVEAU 2

390 € 00

Mêmes avantages que niveau 1 mais l'Etablissement propose 4 noms de personnes

Protection juridique des 4 personnes figurant sur la facture adhésion (voir détail niveau 1)

▪

ASSISTANCE TECHNIQUE : 6 questions simples (3 par semestre) et 4 questions complexes (2 questions par semestre)

à envoyer par email apasp@apasp.com ou à défaut par fax 01 42 80 17 67

Marchés en dessous de 90 000 € HT - Besoins et Offres (site web) – nombre d'avis de publicité illimité inclus

ADHESION ETABLISSEMENT - NIVEAU 3

550 € 00

Mêmes avantages que niveau I mais l'Etablissement propose 5 noms de personnes

Protection juridique des 5 personnes figurant sur la facture adhésion (voir détail niveau 1)

▪

ASSISTANCE TECHNIQUE : 10 questions simples (5 par semestre) et 6 questions complexes (3 par semestre)

à envoyer par email apasp@apasp.com ou à défaut par fax 01 42 80 17 67

Marchés en dessous de 90 000 € HT - Besoins et Offres (site web) – nombre d'avis de publicité illimité inclus